

FICHE SANITAIRE DE LIAISON 2025-2026

Document confidentiel

Merci de transmettre cette fiche et les justificatifs demandés au service jeunesse sous enveloppe cachetée portant le nom de l'enfant

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pour l'accueil de votre enfant pour les services de restauration scolaire, périscolaires et extrascolaires (accueils de loisirs) ainsi que pour le local des jeunes, elle évite de vous démunir de son carnet de santé.

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Sexe : ☐ Fille ☐ Garçon

1 VACCINATION

➔ Merci de fournir une photocopie des pages concernant les vaccinations du carnet de santé.

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

2. RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

• **Allergies :**

Alimentaires ☐ OUI ☐ NON

Médicamenteuses ☐ OUI ☐ NON

Autres (animaux, plantes, pollens) ☐ OUI ☐ NON

Précisez

Si oui, joindre un certificat médical précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

• **Handicap :**

Bénéficie de l'AEEH ☐ OUI ☐ NON

● **Recommandations utiles des parents :**

Merci de noter ici les informations que vous souhaiteriez porter à notre connaissance (problèmes de santé autres que ceux indiqués ci-dessus, port de lunettes, d'appareil dentaire ou auditif ...) et que vous jugez importantes de nous communiquer :

.....
.....
.....
.....

● **Médecin traitant :**

Nom :

Adresse :

Téléphone :

DATE :

SIGNATURE DES PARENTS
OU DES RESPONSABLES LEGAUX

Les informations recueillies dans ce questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement. La base légale du traitement est la norme simplifiée NS-058 la version consolidée au 20 mai 2020 de l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs mentionnés à l'article L.227-4 du code de l'action sociale et des familles. Les données du questionnaire doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, la demande d'inscription aux services périscolaire, extrascolaire et de cantine ne pourra être validée et l'enfant ne pourra pas fréquenter les accueils précités.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le responsable du service jeunesse, les agents municipaux en charge des affaires scolaires.

Elles sont conservées pendant une année scolaire selon l'art 3 n°2015-433 du 10 dec 2015 portant adoption d'une norme simplifiée relative aux traitements automatisés des données à caractère personnel mise en œuvre par les collectivités territoriales et les personnes morales de droit public et de droit privé gérant un service public aux fins de gérer les services en matière d'affaires scolaires, périscolaires, extra-scolaires et de petite enfance.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter Mme GOTHON Anne Laure : servicejeunesse@saintpauldevarces.fr, 04 76 72 81 88, Place de l'Eglise 38760 Saint-Paul de Varces.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.